Algérie : 38% de mariages consanguins

23/06/2008 à 9h07

38,30% des mariages en Algérie sont consanguins, selon une enquête de la Fondation pour la recherche médicale. Selon les résultats de cette enquête, première du genre en Algérie, le taux de consanguinité varie d'un département à l'autre. Le taux le plus élevé a été enregistré dans le département de Tébessa (est) avec 88%.

L'enquête montre que dans les familles issues de mariages consanguins, l'hydrocéphalie est 13 fois plus élevée, l'hémophilie 11 fois plus fréquente, la maladie de Duchenne 8 fois, les maladies neurologiques 7 fois et les anémies congénitales trois fois.

Si le taux de consanguinité en Algérie est plus élevé qu'à celui du Maroc, pays voisin, il est cependant moins important par rapport à plusieurs pays arabes, dont Bahrein (39,40%), l'Arabie saoudite (50%), le Koweït (54%) et la Jordanie (55%). **(source)** *(via Civitas parisorium)*